

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 42 (1913)
Heft: 2

Artikel: L'enseignement simultané-magistral [suite]
Autor: Magne, Ant.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Isaac sur la Croix. Toute l'activité de l'Eglise à qui le Christ a confié la mission d'enseigner et de baptiser est résumée dans la scène de la Prédication des Apôtres après avoir reçu le Saint-Esprit.

Le sentiment provoqué par le pathétique du tableau est un précieux adjuvant pour amener l'enfant non pas simplement à la connaissance de la vérité religieuse, mais encore et surtout à l'adhésion de sa volonté à la foi vive, qui comporte non seulement l'éclairement de l'intelligence, mais encore l'assentiment du cœur et de la volonté. La foi naît sans doute de l'ouïe, *fides ex auditu*, de l'exposé des doctrines chrétiennes par celui qui a mission d'enseigner ; mais celui-ci aurait tort d'oublier que la prédication par les yeux renforce singulièrement l'emprise et la force de sa parole.

Le format de ces lithographies est malheureusement un peu petit, même dans la grande édition. Dès que la distance dépasse cinq à six mètres, on ne peut plus distinguer les personnages ni les scènes avec une suffisante netteté.

Cette collection peut rendre de grands services à tous ceux qui ont à expliquer la vérité religieuse. Elle contribuera excellemment à illustrer leurs leçons, à leur assurer une efficacité durable, associée qu'elles seront à des images qui ne s'effaceront pas.

E. DÉVAUD.

L'enseignement simultané-magistral

(Suite.)

Le chant.

Le programme général de nos écoles primaires ne prescrit au cours inférieur ni théorie, ni solfège. En conséquence, cette division ne participera qu'aux leçons comportant l'étude de morceaux, chants profanes ou cantiques, par simple audition. Il faudrait diviser les chants d'école en quatre catégories : les chants très simples, les chants populaires faciles, les chants populaires de difficulté moyenne, les cantiques.

Les premiers seraient destinés spécialement au cours inférieur ; ils ne dépasseraient pas la sixte et ne feraient pas l'objet de leçons communes. On les étudierait surtout en été,

quand on dispose de plus de temps à consacrer aux commençants. Remarquons ici que les morceaux de ce genre sont trop rares dans le manuel mis à notre disposition. L'auteur a voulu écrire un ouvrage qui serve à la fois aux écoles et aux sociétés; ce but est louable, mais il est impossible à atteindre avec un si petit livre. Il serait à désirer que l'on mette à notre disposition, — c'est le cas pour les maîtres de la Suisse allemande, — un recueil de petits chants enfantins, dont les paroles comme la musique seraient à la portée de nos débutants. Mais je me hâte de fermer cette parenthèse et de revenir à mes leçons communes. Les trois cours peuvent participer à l'étude des chants populaires faciles et des cantiques. Les conseils et les exemples que nous donnerons sur la manière de se tenir pour chanter, de respirer, d'émettre les sons, d'articuler, d'observer les nuances, d'interpréter un morceau peuvent être écoutés avec fruit par la classe entière. De même les trois divisions peuvent suivre à la fois la leçon explicative du texte qui précédera l'étude de la mélodie. C'est aux petits comme aux grands que nous adresserons les réflexions d'ordre religieux, moral ou patriotique que nous suggérera cette étude du texte. Je dirai enfin que ces leçons de chants communes aux trois cours nous donneront peu à peu un répertoire suffisamment varié pour exécuter souvent un chant d'ensemble dans notre école : en rentrant de récréation, entre deux leçons, à la fin des classes.

Il me semble inutile de faire ici l'exposé de la marche à suivre dans la leçon proprement dite. Il est bien entendu que je parle toujours de l'étude par simple audition. Pour absoudre le reste du programme, nous ne pouvons réunir que les deux divisions supérieures. Ces leçons communes se donneront de préférence à la fin des classes, quand nous aurons donné la liberté à nos bambins ou bambines du cours inférieur. Toute la partie théorique du programme du cours moyen sera répétée avec fruit par le cours supérieur. Quant aux notions plus difficiles réservées officiellement aux « grands », j'estime que beaucoup d'élèves de la division moyenne en profiteront déjà, bien que nous ne nous adressions pas à eux directement. Du reste, la leçon théorique (théorie et solfège) sera toujours courte : un quart d'heure, vingt minutes suffiront, car l'enfant préfère le chant proprement dit. Pour le satisfaire, nous baserons, autant que possible, notre enseignement théorique sur l'étude d'un petit chant noté au tableau noir. Un cours scolaire de solfège, établi sur cette base, serait bien utile également. Je terminerai par ce conseil : chantons souvent à l'école ; c'est un excellent moyen d'avoir sa classe en mains

et d'y entretenir ce contentement de l'esprit si favorable aux leçons moins goûtées des enfants.

Le dessin.

Il est clair qu'il est impossible dans l'enseignement du dessin de donner la même leçon, c'est-à-dire d'enseigner la même matière à la fois aux trois cours de notre école. Néanmoins, nos leçons de dessin peuvent parfaitement être communes, si elles ont été préparées sérieusement. Pour cela, et afin de ne pas perdre de temps, le maître préparera, avant la classe, au verso d'une table noire, deux modèles faciles pour deux de ses cours. L'heure du dessin arrivée, il tournera sa table noire, donnera rapidement les explications nécessaires à ces deux cours et les mettra sans autre à l'ouvrage. Il disposera alors d'un temps suffisant pour s'occuper de l'étude de notions nouvelles avec le troisième cours. Quand celui-ci aura passé à l'exécution pratique, le maître trouvera bien quelques minutes pour faire une petite tournée dans sa classe entière, surveillant l'exécution des travaux, donnant par ci par là une direction individuelle ou même, s'il remarque une faute générale, pour donner en s'aidant de la table noire une direction d'ensemble. Un autre jour, le cours qui aura travaillé plus spécialement avec le maître, pendant la leçon précédente, devra exécuter un motif semblable dont le modèle aura été préparé d'avance comme il a été dit plus haut ; le maître s'occupera plus particulièrement d'une autre division avec un sujet nouveau et ainsi de suite.

La calligraphie.

Je ne parle pas ici de l'étude des éléments de l'écriture qui se fait avec les commençants, mais de la calligraphie proprement dite, c'est-à-dire des exercices destinés à faire acquérir, non seulement une écriture lisible, mais une belle écriture, si possible une écriture élégante. On peut ici sans difficulté appliquer la même méthode que celle dont je viens d'exposer les grandes lignes en parlant de l'enseignement du dessin. Pour faciliter la leçon, il est essentiel que tous les élèves d'une division ou d'une subdivision écrivent le même modèle ou la même page de leur cahier. Les explications données au tableau noir seront utiles à tous. Très souvent, un élève du cours supérieur trouvera encore quelque chose à améliorer dans son écriture en écoutant les remarques adressées au cours moyen, parfois même en écoutant l'exposé des principes élémentaires fait à l'intention des novices.

Les travaux manuels.

Encore une branche qui s'enseigne presque toujours au moyen des leçons communes. Tout au plus emploiera-t-on, exceptionnellement, éventuellement après les classes, le mode individuel avec les filles arriérées afin de les mettre à même de suivre l'ensemble de leur division. Comme pour le dessin, comme pour la calligraphie, il est impossible d'enseigner la même partie du programme aux trois cours simultanément. Actuellement, notre programme est divisé en sept parties, correspondant chacune à une subdivision de la classe. Par conséquent, la maîtresse d'ouvrage est obligée, par exemple, d'enseigner simultanément ici le point, là l'ourlet, ailleurs la couture rabattue et ainsi de suite. Il est possible cependant de simplifier la besogne dans une certaine mesure. Ainsi je puis occuper une moitié de ma classe à du tricotage de difficultés graduées, l'autre moitié à différents exercices de couture. En outre, je puis m'adresser à tout un cours, donc au tiers de ma classe, pour les leçons de coupe. Dans de grands cahiers, les élèves dessinent leur patron d'après les directions données au tableau noir, puis ce dessin est copié sur une feuille volante avec les dimensions voulues et enfin découpé. Les corrections se font autant que possible simultanément. La leçon commune est plus facile s'il s'agit des leçons d'économie domestique, pour lesquelles on réunit les deux divisions supérieures.

Ici encore, il nous manque un manuel moderne et pratique, ce qui n'est pas pour simplifier la tâche des institutrices. Les écoles de filles, dans des leçons d'intuition communes aux deux divisions supérieures et parfois à toute la classe, ont à étudier plus spécialement les matières premières employées dans la confection des vêtements, le petit matériel nécessaire pour les travaux féminins, le corps humain et les soins hygiéniques qu'il réclame, l'habitation, les aliments, etc. J'ajouterai que l'institutrice, étant données les difficultés de l'enseignement des ouvrages manuels, devra soigner tout spécialement sa préparation ; la peine qu'elle se sera donnée en combinant d'avance intelligemment les leçons communes, sera compensée par la facilité avec laquelle elle les donnera et par une économie de temps et de fatigue pendant la classe.

La religion.

Dans notre canton, l'instituteur et l'institutrice sont appelés à seconder le prêtre pour l'enseignement de la religion. Les enfants nous arrivent en classe avec une bien petite somme

de connaissances religieuses : le signe de la croix, peut-être le *Pater* et l'*Ave Maria*, parfois c'est le néant absolu. Ceci m'amène à dire que les leçons de catéchisme communes à toute la classe ne peuvent rouler sur le même objet. Comme je l'ai fait remarquer plus haut en parlant des travaux manuels, la leçon de catéchisme sera surtout commune au point de vue du temps. Nous avons ici à nous conformer aux directions du révérend curé. En conséquence, la division des cours ne sera pas toujours de notre ressort et ne correspondra pas nécessairement avec celle des cours de l'école. Ordinairement, les élèves sont répartis en trois cours : les élèves du petit catéchisme, les élèves qui se préparent à la première communion et les élèves du grand catéchisme. Il est généralement admis qu'à l'école, nous n'avons à nous occuper que du contrôle de l'étude par cœur des prières et des chapitres du catéchisme désignés, ainsi que de l'explication littérale des textes, l'enseignement dogmatique étant réservé au clergé.

Ces remarques préliminaires étant faites, comment organiserons-nous nos leçons de catéchisme ?

Certains maîtres font simplement réciter les leçons apprises par cœur, partie pendant la classe, partie en dehors des classes. La leçon est commune en ce sens que deux cours étudient chacun pour leur compte, pendant que le maître, avec le troisième cours, s'occupe de la récitation et de l'explication littérale. Parfois, un moniteur est chargé du contrôle de l'étude mnémonique à l'un des cours ou du « serinage » (pardonnez-moi le terme, car un moniteur ne peut faire autre chose) des prières usuelles au cours inférieur. Si tout le monde travaille et si l'on réussit à maintenir le silence et la discipline, ce système a déjà du bon. Mais on peut faire mieux en se donnant un peu de peine. Je suppose que les catéchismes de M. le Curé aient lieu le jeudi, comme c'est généralement le cas. Je dispose donc, pour ma tâche particulière, du vendredi, samedi, lundi et mardi. Je diviserai ma matière, pour chaque cours, en quatre parties égales.

Ici, je dois intercaler une nouvelle remarque. Toute étude par cœur doit être précédée d'une leçon explicative sur le texte à étudier. En conséquence, je ne commencerai pas ma leçon de catéchisme par la récitation, mais par l'explication. Je diviserai ma demi-heure de catéchisme et j'en consacrerai une partie à chaque cours afin de surveiller le travail moi-même, autant que faire se peut. Je puis aussi, une réponse étant expliquée au cours supérieur, lui donner quelques minutes pour l'apprendre, tandis que j'en explique une autre au cours moyen ou chez les petits ; puis je reviens chez les

grands pour faire réciter la demande et expliquer la suivante, et ainsi de suite. Avec un peu de pratique, on arrive ainsi à faire d'une étude assez froide et abstraite en soi un travail vivant, animé, agréable, auquel nos élèves prennent goût. Si un élève a très vite appris sa demande, qu'il écoute les explications données ailleurs ; elles lui seront certainement profitables. Il est bien évident qu'à certains jours, à certains moments, je ne pourrai être partout et que l'aide d'un moniteur exercé au préalable me sera nécessaire. Je rappelle en terminant ce paragraphe, les excellentes directions du *Guide pratique* de M. Horner, particulièrement en ce qui concerne l'emploi de l'intuition et de la méthode socratique dans l'explication littérale du catéchisme.

(A suivre.)

Ant. MAGNE, institutrice.

ESCARMOUCHES

(Suite.)

L'instituteur a un tas de défauts, il est le premier à en convenir. Que ceux qui n'en ont pas lui jettent la première pierre.

S'il lui arrive de les oublier, la *Hiérarchie* n'est-elle pas là pour les lui rappeler, et, Dieu merci ! elle remplit bien cette tâche.

On se moque souvent de la simplicité du *primaire*, qui n'est pas toujours le « monsieur très bien », « très distingué », « très comme il faut » que d'opulentes matrones rêvent pour leurs précieux rejets.

Que voulez-vous, le pauvre homme ignore, sans doute, les airs, l'accent, les poses, les compliments sucrés, les intonations chic, la phraséologie affectée, les mille courbettes de nos modernes gandins. Cette gymnastique de singe, qui constitue aux yeux du « beau monde » le dernier mot, l'essence même de l'éducation, est pleine de secrets pour lui. On ne le rencontre point dans les lieux select, en compagnie d'élégants gentlemen, tiré à quatre épingles, en escarpins vernis, le monocle à l'œil et un gardénia à la boutonnière.

La plupart des instituteurs sont des enfants de la glèbe, élevés à la rude école de la pauvreté. Mais, s'ils étaient issus d'une famille de nababs ou de rajahs, leur existence, riche-